



Ce que les régions attendent de la nouvelle Commission européenne

Le Parlement européen approuvera prochainement la nomination du nouveau collège des Commissaires européens. Ceux-ci détermineront la politique européenne des 5 prochaines années. L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe, en appelle aux nouveaux Président et membres du Collège de la Commission européenne pour :

Agir dans l'intérêt de l'Europe :

Les membres de l'ARE prient instamment la nouvelle Commission d'agir dans l'intérêt de l'Europe au lieu de ne représenter que la somme de divers intérêts nationaux.

Garantir l'expertise en affaires régionales:

L'ARE demande à ce que la Commission nomme un Commissaire pour la Politique régionale qui bénéficie d'une solide expérience dans ce domaine, soit connu pour son intérêt pour les questions régionales et qui ait fait preuve de par ses responsabilités antérieures d'une entente solide des enjeux de la politique régionale.

Synchroniser davantage les prises de décision:

L'ARE demande à la Commission d'instaurer un véritable dialogue entre les différentes Directions générales et d'établir une stratégie commune pour la Commission dans son ensemble. La Commission doit veiller à mieux relier les politiques entre elles et favoriser la coopération entre les différentes Directions régionales responsables (p. ex. les politiques énergétiques et du climat devraient les politiques régionales, des transports, de la recherche).

Prendre en compte l'expertise accumulée au niveau des régions afin de créer une Europe durable:

La crise actuelle a démontré que les régions sont les mieux placées pour combattre la crise économique, car elles peuvent répondre directement à des besoins spécifiques sur leur territoire auxquels les niveaux national et européen ne prêtent pas suffisamment attention. La Commission européenne doit dès lors impliquer les régions dans l'élaboration de stratégies à long terme, comme l'agenda pour la croissance et l'emploi et la prochaine politique de cohésion.

Répondre ensemble aux défis des changements climatiques:

Les changements climatiques sont un problème mondial, mais ils affectent les citoyens dans leur vie quotidienne et, dès lors, nécessitent bien souvent des actions locales. La Commission doit prendre en considération les initiatives régionales lorsqu'elle établit des lignes directrices sur les questions environnementales aux niveaux européen et mondial. Ceci comprend également l'implication des régions dans la gestion et l'élaboration de programmes de développement européens pour les politiques de l'énergie.

Considérer l'innovation comme une des principales priorités de la prochaine Commission:

Les idées innovantes naissent et sont mises en œuvre dans les régions. Celles-ci attendent de la Commission qu'elle mette l'accent sur l'innovation et l'inscrive à l'ordre du jour européen. Un Commissaire pour l'Innovation pourrait être chargé de cette matière.

Inclure une dimension réellement territoriale dans les politiques de développement extérieur:

Les programmes européens de développement et d'aide extérieure doivent soutenir la coopération au développement décentralisée. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le titre de l'actuel Commissaire

6 rue Oberlin - F-67000 STRASBOURG
Tel: +33 (0)3 88 22 07 07 - Fax: +33 (0)3 88 75 67 19
E-mail: secretariat@aer.eu - Website: www.aer.eu

12 Boulevard Baudouin - B-1000 BRUSSELS
Tel.: + 32 2 421 85 12 - Fax: + 32 2 421 83 69
E-mail: aer.brussels@aer.eu - Website : www.aer.eu



devrait devenir « Commissaire pour l'Aide humanitaire et la Coopération décentralisée».

S'assurer que l'inclusion sociale forme une base pour l'intégration européenne:

L'UE est davantage qu'une union de marchés et cela doit être clairement démontré aux citoyens. Nous demandons à ce que le projet de la nouvelle Commission pour une économie de marché sociale promeuve des politiques intégrées qui prennent en considération les personnes les plus vulnérables de nos sociétés et s'efforcent de les intégrer dans le projet social et économique européen.

Renforcer les relations avec les parties prenantes:

Le Commissaire pour la Politique régionale est appelé à rencontrer régulièrement les représentants des régions et des organisations interrégionales.

6 rue Oberlin - F-67000 STRASBOURG
Tel: +33 (0)3 88 22 07 07 - Fax: +33 (0)3 88 75 67 19
E-mail: secretariat@aer.eu - Website: www.aer.eu

12 Boulevard Baudouin - B-1000 BRUSSELS
Tel.: + 32 2 421 85 12 - Fax: + 32 2 421 83 69
E-mail: aer.brussels@aer.eu - Website : www.aer.eu